

SERVICE D'ORTHOPHONIE

LE RÔLE DE L'ORTHOPHONISTE DANS LE MILIEU SCOLAIRE

L'orthophoniste est la personne-clé dans l'établissement d'une conclusion de retards et de troubles de langage. Elle travaille étroitement avec les parents et les membres de l'équipe-école (direction, enseignant, orthopédagogue, psychologue) pour arriver à établir les liens entre les troubles de langage, les troubles d'apprentissage et les troubles cognitifs. L'orthophoniste rencontre également les parents pour leur donner les grandes lignes du plan d'intervention en langage, pour les outiller à intervenir adéquatement et pour répondre à leurs questions.

Le service d'orthophonie de la Commission scolaire des Découvreurs œuvre à différents niveaux pour mieux servir les enfants qui présentent un retard ou un trouble de langage.

LA PRÉVENTION ET LE DÉPISTAGE

Un dépistage des difficultés langagières est effectué auprès de tous les enfants qui font leur entrée au préscolaire afin de mieux cerner leurs besoins spécifiques en orthophonie. Dans certaines écoles, l'orthophoniste et l'orthopédagogue collaborent pour faire un dépistage des habiletés préalables à l'apprentissage de la lecture.

L'ÉVALUATION

Le service d'orthophonie de la Commission scolaire des Découvreurs s'occupe de l'évaluation des difficultés de langage oral et écrit des élèves. Les parents sont toujours informés de cette démarche et doivent préalablement donner leur consentement. En plus, l'évaluation comprend :

- La transmission des résultats aux parents et aux intervenants scolaires;
- Les recommandations;
- La participation aux plans d'intervention, s'il y a lieu.

L'INTERVENTION

Pour les enfants qui présentent un trouble ou un retard de langage ayant un impact important sur les apprentissages scolaires, l'orthophoniste peut offrir différents types d'interventions, individuelles ou de groupes.

Intervention directe

Il s'agit de l'intervention effectuée directement auprès de l'enfant. Elle peut se faire sur une base régulière ou de façon plus ponctuelle. Cette forme d'intervention est faite préférentiellement en présence d'un parent et d'un intervenant scolaire s'il y a lieu.

Intervention indirecte

Il s'agit de l'intervention dirigée vers une autre personne que l'enfant (parent, enseignant, soutien pédagogique ou autre). Ce type d'intervention peut impliquer l'élaboration d'un plan de travail en orthophonie, des échanges avec le milieu pour donner des conseils ou pour sensibiliser l'environnement aux attitudes à adopter avec un élève en particulier.

LA FORMATION AUX INTERVENANTS

Le service d'orthophonie offre plusieurs formations qui ont pour objectifs d'outiller les intervenants scolaires de la Commission scolaire des Découvreurs afin de faire le lien entre le langage oral et le langage écrit.

LA CLIENTÈLE

Les élèves ont accès au service. Pour établir le niveau de service offert, les critères suivants sont considérés :

- Sévérité du problème;
- Impact de la problématique sur les apprentissages scolaires;
- Âge de l'élève;
- Collaboration des parents et de l'enfant;
- Pronostic d'évolution.

Les élèves des écoles Saint-Michel (secteur autisme) et Madeleine-Bergeron sont desservis par les ressources présentes dans leur milieu.

Service au préscolaire et au primaire

Les orthophonistes desservent l'ensemble des écoles. Elles sont présentes dans chaque école afin d'être disponible pour rencontrer les enseignants et les parents.

Services au secondaire

Les services au niveau du secondaire sont dispensés par l'une des orthophonistes. Les services prennent la forme d'évaluation, de formation, de soutien et de conseils auprès des intervenants, selon les demandes.

LIEN ENTRE L'ORAL ET L'ÉCRIT

Les enfants présentant des difficultés de langage (compréhension, expression) sont à risque de difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ainsi, voici des répercussions possibles des difficultés du langage oral sur le langage écrit.

- Difficultés à produire les sons;
- Difficultés à décoder et écrire les mots;
- Difficultés à apprendre le nom des lettres et leur son.

- Difficultés à structurer ses phrases;
- Difficultés avec l'ordre des mots écrits et à écrire des phrases complètes;
- Difficultés à comprendre les liens entre les mots dans une phrase.

- Difficultés à comprendre et à retenir les mots;
- Difficultés dans la signification des mots et des consignes écrites;
- Difficultés à utiliser le vocabulaire dans ses productions.

- Difficultés dans l'utilisation des règles du discours et de la communication;
- Difficultés à trouver l'information importante à lire ou écrire;
- Difficultés à choisir et organiser les idées de son texte.

Étant donné ces répercussions possibles, il est important de traiter le langage oral et de travailler le lien avec le langage écrit dès le début des apprentissages.